

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Clermont-Ferrand, le 10 décembre 2018

Objet : Suivi de votre visite

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait l'honneur d'une visite à Clermont-Ferrand le 25 janvier dernier.

Lors de votre rencontre avec les représentants du monde économique au Centre de Technologies MICHELIN, vous avez pu constater la belle unanimité - non préméditée - des acteurs locaux quant à leurs priorités : désenclaver Clermont-Ferrand et son territoire.

Pour leur part, les acteurs politiques locaux présents ont tous confirmé cette urgence.

En effet, la qualité des prestations des opérateurs nationaux que sont Air France et la SNCF ne permet pas d'assurer une desserte au niveau des atouts économiques et touristiques qu'offrent Clermont-Ferrand, son bassin de vie, ses entreprises, son université, et son site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Relier Clermont - a fortiori Aurillac ou Vichy - à Paris ou Lyon prend aujourd'hui plus de temps qu'il y a dix ans avec une fiabilité qui s'est dégradée au fil du temps !

Cette détérioration du service public est particulièrement sensible par voie ferrée.

L'axe ferroviaire Clermont-Paris fait partie des trois lignes structurantes des Trains d'Équilibre des Territoires dont l'État demeure l'autorité organisatrice. Or cette ligne a souffert de la politique du tout-TGV des gouvernements successifs, période durant laquelle la desserte de notre région a purement et simplement été ignorée.

Aujourd'hui, un programme de régénération des infrastructures entre Paris et Clermont a enfin été lancé, pour un budget de 760 millions €, qui ne permettra que de maintenir le niveau de services actuel, sans aucune réduction du temps de trajet.

Nous avons compris que deux autres phases étaient prévues au schéma directeur d'amélioration de la ligne.

Tout d'abord le remplacement des rames du train par un modèle plus moderne permettra un gain de quelques minutes sur le trajet, et surtout une plus grande fiabilité du service et du confort des passagers.

Le renouvellement de ces rames est inscrit dans la Loi d'Orientation des Mobilités mais le rythme de sa mise en œuvre n'est pas encore confirmé. On parle de 2023 à 2025 alors qu'une mise en service dès 2022 est techniquement envisageable.

Monsieur le Président, nous aimons croire que votre intervention dans ce dossier en prolongation de votre visite de janvier dernier permettrait d'accorder la priorité au sein de la LOM au renouvellement des rames destinées à la ligne Paris-Clermont dans des délais raisonnables compatibles avec le monde des entreprises. Il ne s'agit pas d'engager de dépenses supplémentaires, mais de permettre aux usagers de bénéficier dès que possible de rames modernes compatibles avec les infrastructures rénovées.

Enfin, une troisième phase de ce schéma directeur est envisagée, qui permettra enfin de réduire significativement la durée du trajet Paris-Clermont, grâce à une véritable modernisation des infrastructures.

Le financement de cette modernisation doit être assuré par un Contrat de Plan Etat-Régions dont la date ou les modalités n'ont hélas pas encore été fixées. Nous espérons vivement que ce dernier processus n'engendrera pas de nouveaux retards dans le programme.

Vous nous trouvez donc dans l'état d'esprit de janvier dernier face à une date d'amélioration de la desserte de notre territoire indéfiniment repoussée...

Monsieur le Président, nous sommes confiants que vous aurez à cœur de soutenir notre requête de voir confirmer, prioriser et accélérer les travaux - déjà budgétés - d'amélioration du TET Paris-Clermont et vous remercions par anticipation de votre soutien. Nous sommes bien évidemment à la disposition des collaborateurs que vous voudrez bien sensibiliser sur ce sujet pour une rencontre à la date qui leur conviendra.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre profond respect.

Frédéric AGUILERA,
Maire de Vichy



Claude BARBIN,
Président de la CCI du Puy-de-Dôme



Olivier BIANCHI,
Président de Clermont Auvergne Métropole




Frédéric BONNICHON,
Maire de Châtel-Guyon,
Président de Riom Limagne et Volcans



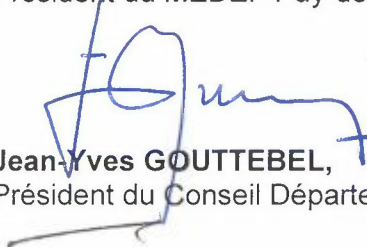
Michel BOUYSSY,
Président du MEDEF Puy-de-Dôme



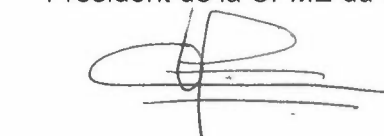
Jean-Yves FOUCAULT,
Président du Groupe Limagrain



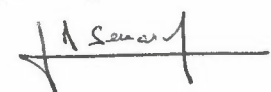
Jean-Yves GOUTTEBEL,
Président du Conseil Départemental



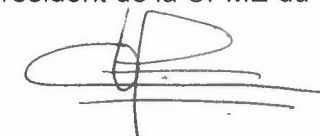
Jean-Pierre LAVIGNE,
Président de la CPME du Puy-de-Dôme



Jean-Dominique SENARD,
Président du Groupe Michelin



Laurent WAUQUIEZ,
Président du Conseil Régional



Patrick WOLLF,
Président d'Objectif Capitaless

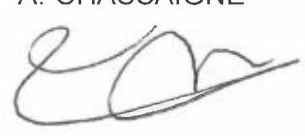



Parlementaires du Puy-de-Dôme

JM. BOYER



A. CHASSAIGNE



M. FANCET



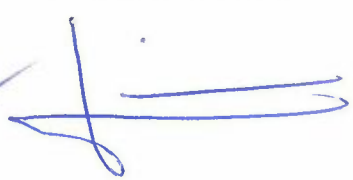
E. GOLD



JB. MAGNER



C. PIRES-BEAUNE



V. THOMAS



L.VICHNIEVSKY

